



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 12/07/2022

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Prise de mesures de police administrative dans le Nord

Afin de garantir le bon déroulement des festivités du 14 juillet, Georges-François Leclerc, préfet du Nord, a pris une série de mesures préventives **sur l'ensemble du département du Nord**, concernant l'usage des feux d'artifice, la vente à emporter et la consommation d'alcool sur la voie publique ainsi que la distribution, la vente et l'achat de carburant à emporter.

L'utilisation d'artifices de divertissement

L'utilisation des artifices de divertissement des catégories F2 à F4, par des non professionnels, est interdite sur la voie publique du 13 juillet, 08h00 au 15 juillet, 08h00.

La préfecture rappelle que leur utilisation présente des risques d'atteinte graves aux personnes ou aux biens. Le public est appelé à la plus grande vigilance au regard notamment des fortes chaleurs qui augmentent le risque de départ de feux d'espaces naturels.

La vente, la consommation et la détention de boissons alcoolisées ou non alcoolisées

Sont interdites entre le mercredi 13 juillet le vendredi 15 juillet :

- la consommation ou la détention sur la voie publique de boissons alcoolisées entre 18h00 et 08h00 ;
- la consommation ou la détention de toute boisson dans un contenant en verre ou en métal entre 18h00 et 08h00 ;
- la vente à emporter de boissons alcoolisées (sous toute forme) entre 20h00 et 08h00 (à partir de 18h00 pour les établissements de type N, restaurants et débits de boissons).

La distribution, la vente et l'achat de carburant

La distribution, la vente et l'achat de carburant sont interdits aux particuliers dans des récipients transportables du mardi 12 juillet, 20h00 au vendredi 15 juillet, 8h00.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)